

Que fait Tarn et Dadou près de chez vous ?

Mis en place en décembre 2005, le fonds communautaire de développement territorial a été institué pour développer l'investissement dans les petites communes rurales.

Il s'agit de les aider à réaliser ou acquérir des équipements immobiliers ou mobiliers dans des domaines aussi divers que le locatif, le sportif, le culturel, le scolaire, l'économie ou la voirie.

Ainsi la Communauté de Communes vient compenser le désengagement des divers partenaires financiers qui ne fait que s'affirmer d'année en année.

A ce jour, Tarn et Dadou a participé au financement de plusieurs projets en cours dans vos communes :



Aussac : l'aménagement de la RD 24 aux points de traversée de l'agglomération.

Bernac : la réfection de logements communaux en vue de leur location.

Brens : la construction d'un espace socio-culturel.

Briatexte : l'extension de la salle de sports : création d'une salle annexe et aménagement des vestiaires.

Busque : l'extension de l'école et l'aménagement d'une aire sportive.

Cadalen : la réfection de la toiture de l'église, de la salle des fêtes et du complexe sportif.

Castanet : la réfection des peintures de l'église.

Cestayrols : l'assainissement du bourg.

Florentin : l'apposition des plaques de dénomination des rues et la réfection des digues de la lagune.



Gaillac : la contribution au financement de l'école Louise Michel de Pouille. La construction de l'Omnium Intersports et Loisirs (Oisel).

Graulhet : la réhabilitation et mise en conformité de la piscine.

Labastide de Levis : la rénovation du groupe scolaire et mise aux normes de la cantine.



Labessière-Candeil : le réaménagement et l'extension de la mairie.



Lagrave : l'aménagement de la rue du Barry.

Lasgraisses : la rénovation des façades de l'église et du clocher.

Lisle sur Tarn : la construction de la cantine scolaire.

Montans : l'extension du groupe scolaire.

Moulayres : le système de protection incendie du lotissement «En Faillières»

Parisot : les travaux d'aménagement de la mairie.



Peyrole : la réfection de la toiture de la mairie.

Rivières : l'acquisition de mobilier scolaire pour suivre l'extension de l'école.



Senouillac : l'extension et le réaménagement du groupe scolaire.

St-Gauzens : la construction de la cantine scolaire.